



DECISION DU PRESIDENT

002 / 2022

Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil
Communautaire en date du 10 Juillet 2020 (Article L2122-22 du Code
Général des Collectivités Territoriales)

Le Président de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22 ;
VU le Code de la Commande publique, notamment en application des articles L2123-1
et R2123-1 ;

VU la délibération n° 17 / 2020 en date du 10 Juillet 2020 par laquelle le Conseil
communautaire l'a chargé, par délégation, de prendre certaines décisions prévues à
l'article L2122-22 sus-visé ;

Considérant la consultation n°22CCMS02 lancée en procédure adaptée an application
des articles L2123-1 et R2123-1 1° du Code de la Commande Publique pour le Contrôle
technique et la Coordination Sécurité et Protection de la Santé pour l'Aménagement
des Espaces France Services répartie en quatre lots : La Coordination SPS pour le Mont-
Dore (Lot 1) et pour Besse-et-Saint-Anastaise (Lot2) et Le Contrôle Technique pour le
Mont-Dore (Lot 3) et pour Besse-et-Saint-Anastaise (Lot4)

Considérant que 6 offres ont été reçues dans les délais pour le Lot 1 – Coordination
SPS pour l'Aménagement de l'Espace France Services du Mont-Dore et qu'elles sont
conformes à l'estimatif des besoins ayant été fourni ;

Considérant que 6 offres ont été reçues dans les délais pour le Lot 2 – Coordination
SPS pour l'Aménagement de l'Espace France Services de Besse-et-Saint-Anastaise et
qu'elles sont conformes à l'estimatif des besoins ayant été fourni ;

Considérant que 4 offres ont été reçues dans les délais pour le Lot 3 – Contrôle
Technique pour l'Aménagement de l'Espace France Services du Mont-Dore et qu'elles
sont conformes à l'estimatif des besoins ayant été fourni ;

Considérant que 4 offres ont été reçues dans les délais pour le Lot 4 – Contrôle
Technique pour l'Aménagement de l'Espace France Services de Besse-et-Saint-
Anastaise et qu'elles sont conformes à l'estimatif des besoins ayant été fourni ;

Considérant l'analyse des offres reçues des entreprises dont les rapports finaux sont
annexés à la présente décision ;



DECIDE

ARTICLE 1 :

Le marché n°22CCMS02 relatif à la Coordination Sécurité et Protection de la Santé et au Contrôle technique pour l'aménagement des espaces France Services est attribué à l'entreprise APAVE, domiciliée 30, Boulevard Pourchon – 63100 CLERMONT-FERRAND, pour un montant de 2 500,00 € (deux mille cinq cent euros) Hors Taxes pour le Lot 1 – Coordination SPS pour l'aménagement de l'Espace France Services du Mont-Dore.

Le marché n°22CCMS02 relatif à la Coordination Sécurité et Protection de la Santé et au Contrôle technique pour l'aménagement des espaces France Services est attribué à l'entreprise APAVE, domiciliée 30, Boulevard Pourchon – 63100 CLERMONT-FERRAND, pour un montant de 2 500,00 € (deux mille cinq cent euros) Hors Taxes pour le Lot 2 – Coordination SPS pour l'aménagement de l'Espace France Services de Besse et Saint Anastaise.

Le marché n°22CCMS02 relatif à la Coordination Sécurité et Protection de la Santé et au Contrôle technique pour l'aménagement des espaces France Services est attribué à l'entreprise BUREAU VERITAS CONSTRUCTION, domiciliée 5, Rue du bois joli CS 90002 – 63801 COURNON D'AUVERGNE, pour un montant de 4 865,00 € (quatre mille huit cent soixante-cinq euros) Hors Taxes pour le Lot 3 – Contrôle Technique pour l'aménagement de l'Espace France Services du Mont-Dore.

Le marché n°22CCMS02 relatif à la Coordination Sécurité et Protection de la Santé et au Contrôle technique pour l'aménagement des espaces France Services est attribué à l'entreprise BUREAU VERITAS CONSTRUCTION, domiciliée 5, Rue du bois joli CS 90002 – 63801 COURNON D'AUVERGNE, pour un montant de 4 950,00 € (quatre mille neuf cent cinquante euros) Hors Taxes pour le Lot 4 – Contrôle Technique pour l'aménagement de l'Espace France Services de Besse-Et-Saint-Anastaise.

ARTICLE 2 :

Ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Représentant de l'Etat.

Fait au Mont-Dore, le 02 Juin 2022

Le Président,
Lionel GAY

